



N° 8

Février 2022

Comme vous avez pu le remarquer, notre clocher est à nouveau éclairé le soir, indiquant alentour où se trouve notre commune. L'horloge facétieuse a repris sa ronde régulière. Merci à ceux qui nous avaient signalé cette espièglerie technique.

L'année 2022 est désormais bien engagée, cependant la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien. Notre vie sociale en est affectée, réunions annulées ou organisées à distance en visioconférence, rencontres conviviales supprimées... Je pense notamment au club des Amis du Bois Madame qui n'a pu reprendre ses réunions récréatives hebdomadaires si importantes, que ce jeudi 10 février après plusieurs semaines d'interruption.

C'est dans ce contexte que les « paniers gourmands » se sont substitués cette année encore au traditionnel repas annuel. L'équipe municipale a pu, en procédant à leur distribution à domicile, rencontrer et dialoguer avec les 93 bénéficiaires de la commune. Nous avons apprécié votre accueil et mesuré votre satisfaction.

Des jours meilleurs sont annoncés. Formons-en le vœu, et en attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Cette année sera marquée par deux moments démocratiques importants pour notre pays, l'élection présidentielle les 10 et 24 avril et les élections législatives les 12 et 19 juin. J'invite tous les nouveaux habitants installés dans la commune à vérifier leur inscription sur la liste électorale. Les nouvelles inscriptions pourront être exceptionnellement reçues jusqu'au 4 mars prochain en mairie ou par internet.

J'invite cette année encore les électeurs qui souhaiteraient renforcer l'équipe municipale pour la tenue des bureaux de vote à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

En espérant vous retrouver le plus tôt possible à l'occasion de moments partagés et conviviaux.

Bonne lecture de ce Bozas infos numéro 8.

JLW

Urgence sereine



Une hospitalisation nécessite de répondre à de multiples formalités.

Voici quelques petits conseils destinés aux personnes âgées susceptibles d'être hospitalisées en urgence

Souvent en cas d'hospitalisation imprévue, un peu paniqués, les malades ou leurs proches cherchent les documents à fournir pour l'admission du patient. Il suffirait de constituer un dossier avec les photocopies des pièces utiles comme par exemple la carte vitale, la carte de mutuelle, la carte d'identité, le groupe sanguin, les dernières ordonnances...

Ces photocopies peuvent être réunies dans une enveloppe spéciale placée dans un endroit visible.

N'oubliez pas également de garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles.

Un peu d'histoire

L'agriculture sur notre commune : partie II

L'agriculture pratiquée à Bozas ainsi que nous l'avons présentée dans le précédent Bozas infos, n'évolua guère jusqu'à la seconde guerre mondiale.

A la fin de celle-ci, des changements majeurs arrivèrent dans les campagnes françaises : mécanisation agricole, électrification des fermes et des foyers, eau courante, accès à l'automobile...

Toutes ces nouveautés, qui venaient soulager de tant de labours les hommes et les femmes du monde rural, avaient cependant un coût et la vente des produits de la basse-cour, l'excédent de pommes de terre ou les fromages de la ferme n'étaient plus des rentrées d'argent suffisantes. Il fallait trouver d'autres sources de revenus.

C'est donc au début des années 50 que la culture de la cerise et de la pêche se développe à des fins commerciales. Et comme on ne saurait vendre des cerises véreuses ou des pêches à peau de crapaud, des traitements phytosanitaires sont nécessaires.

Les troupeaux laitiers augmenteront également en nombre de têtes grâce à l'électricité qui permet la machine à traire et le refroidisseur à lait. Le lait peut ainsi être collecté par une laiterie, d'abord en cruches puis en camions citernes. Certaines fermes se lanceront également dans la culture du tabac, dont la vente est assurée via une coopérative. Les premiers lacs apparaissent dans les années 60 pour irriguer vergers et plantations de tabac. Quant à la vigne, les surfaces exploitées diminuèrent année après année, par manque de consommateurs réguliers pour ces vins parfois très moyens. Plus largement, les produits de première nécessité (farine, huile...) ne sont plus produits sur place, mais achetés dans le commerce.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, nos aînés ont pu déguster un assortiment de produits locaux comprenant entre autres des douceurs salées et sucrées.



Les conseillers municipaux à l'œuvre



Découvrons les habitants de notre commune

- Philippe POULARD vit sa passion dans son atelier de Lamastre

Ferronnier d'art, Philippe POULARD réside à BOZAS depuis 2002. Il rentre d'un séjour à DUBAÏ, où par son talent, il a été retenu pour représenter la France au salon international « DOWNTOWN DESIGN » Pavillon France, en marge de l'exposition universelle 2021 organisée aux Emirats Arabes Unis.

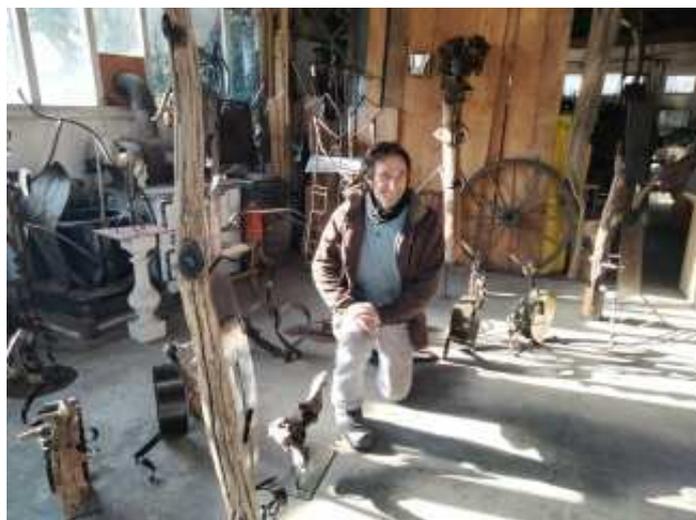
Passionné par les richesses de la nature, Philippe POULARD né à AMPLEPUIS s'est d'abord orienté vers le bois, la forêt, il est devenu bûcheron. Un grave accident l'a conduit à revoir son avenir professionnel. C'est naturellement vers le fer, malléable et plus réactif qu'il n'y paraît, qu'il s'est tourné.

Ainsi en « croisant le fer » il instaure un véritable dialogue avec la matière et construit un échange où celui qui gagne n'est pas toujours celui qu'on imagine. Il arrive ainsi parfois que l'idée première de l'artiste se transforme et évolue en raison des résistances ou des contraintes que le fer, se défendant, exprime.

Il en sort quoiqu'il en soit des œuvres originales, émouvantes qui vous parlent et souvent vous saisissent.

S'il réside avec sa famille à BOZAS, son atelier est situé à LAMASTRE, il y associe bois et métal dans des situations parfois surprenantes mais toujours harmonieuses.

Artiste attachant, vous aurez plaisir à le rencontrer sur son lieu de création ou lors d'une visite dans l'un des nombreux salons où il expose. Suivez son parcours sur son site WEB : www.le-fer-savoir.fr





Retour de Dubaï

- Lisa REGAL lauréate du prix de la Légion d'honneur

En classe de seconde au lycée Saint Denis à Annonay, Lisa REGAL a reçu des mains de Monsieur DEVIMEUX préfet de l'Ardèche le prix de la Légion d'honneur. Ce prix récompense les douze collégiens (elle était alors en troisième au collège Saint Louis de Tournon) remarquables pour leurs résultats en histoire-géographie et enseignement moral et civique.

Cette distinction souligne un travail régulier et soutenu.

Nous adressons à Lisa, avec nos félicitations municipales, nos encouragements à poursuivre dans cette voie.



Brèves d'ARCHE Agglo

- Location de vélos électriques

ARCHE Agglo propose un système de location de vélos à assistance électrique (VAE) d'une durée de 1, 2 ou 3 mois à destination des particuliers.



Ce dispositif vise à permettre d'essayer ce mode de déplacement dans le cadre d'un engagement financier de :

- 50 € pour un mois
- 90 € pour 2 mois
- 120 € pour 3 mois

Les dossiers doivent être transmis de préférence par mail à l'adresse dédiée **velo@archeagglo.fr** ou par courrier à l'adresse **ARCHE Agglo BP 103 - 07305 Tournon sur Rhône CEDEX.**

ARCHE Agglo prendra ensuite contact avec vous afin d'établir le contrat de location et de réaliser l'état des lieux, le paiement ainsi que le jour de la remise du VAE.

- Navette marchés : transport à la demande

Le TAD (transport à la demande) est un service de transport proposé par ARCHE Agglo.

1) Réservez votre trajet auprès des services : **www.archeagglo.fr**. Sans réservation, le car ne s'arrêtera pas. En cas d'annulation, prévenir les services au moins 2 heures avant. Cette offre est valable jusqu'au 9 juillet 2022.

2) Quelques minutes avant l'horaire, présentez-vous à l'arrêt.

- Je consomme local

ARCHE Agglo a développé en concertation avec les chambres de commerce et de métiers, un outil numérique qui permet d'identifier et de localiser sur l'ensemble du territoire de l'agglomération les commerces et les artisans dont vous avez besoin au quotidien.

Consultez la carte de cette économie de proximité comme indiqué ci-après, vous mesurerez la richesse de notre territoire.



Près de chez vous, il y a forcément un artisan ou un commerçant qui répondra à vos besoins.

Consultez la carte en ligne de l'économie de proximité sur ARCHE Agglo

jeconsommelocal.archeagglo.fr

ARCHE Agglo

Action engagée



Je consomme local

Dans le cadre de sa politique de soutien et de valorisation de l'économie locale, ARCHE Agglo vous propose cet annuaire dynamique des entreprises de proximité : **commerces, marchés hebdomadaires, artisans, services, producteurs...**

Cette initiative poursuit 2 objectifs majeurs :

- donner une visibilité supplémentaire aux entreprises du territoire
- sensibiliser les consommateurs et les inciter à acheter local

Nous vous invitons à consulter nos entreprises, apprécier leur savoir-faire, la qualité, le choix et les services près de chez vous.

Consultez la carte en ligne de l'économie de proximité sur ARCHE Agglo

jeconsommelocal.archeagglo.fr

ARCHE Agglo

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Union européenne

Action engagée

Ne pas jeter sur la voie publique - Impression: D. Desjardins

- Taxe de séjour 2022

La taxe de séjour est due par toute personne qui séjourne temporairement sur notre territoire, elle est perçue par les "hébergeurs" pour le compte d'ARCHE Agglo et des conseils départementaux (Ardèche, Drôme).

Cette taxe est calculée en fonction de la catégorie d'hébergement et du nombre de personnes qui y séjournent.

Son produit alimente le budget global d'ARCHE Agglo et bénéficie ainsi, en retour, aux quarante et une communes de l'agglomération. Sa perception est essentielle.

Toutes les informations utiles sur cette taxe et les modalités de déclaration des logements loués sont disponibles sur le site archeagglo@taxesejour.fr ou au **04 75 45 88 31**

MEUBLÉS DE TOURISME - CHAMBRE D'HÔTES

Vous louez occasionnellement votre logement ?

Déclarez-le en ligne sur www.declaloc.fr

DÉCLA LOC

- ✓ Dématérialisation des formulaires CERFA (meublés de tourisme et chambres d'hôtes)
- ✓ Attribution d'un numéro d'enregistrement (obligatoire pour commercialiser son hébergement sur les plateformes numériques)

+ d'infos
tourisme@archeagglo.fr
04 75 45 88 31

ardèche
tourisme

ARCHE
Agglo

Quelques informations importantes

- **Une opération « Nettoyage de printemps »** est proposée par ARCHE Agglo qui fournira le matériel nécessaire (gants, sacs...). Les associations et les habitants qui souhaitent participer à cette opération sont invités à se faire connaître dans les meilleurs délais au secrétariat de la mairie.

- Chiens errants



Ces chiens sont fréquemment aperçus, errant sur le territoire de la commune. J'invite instamment leur propriétaire à les maintenir sous leur autorité pour empêcher toute nouvelle divagation. Il est rappelé qu'ils pourront être capturés et transportés à la fourrière aux frais de leur propriétaire qui devra acquitter l'amende correspondante.

Par ailleurs, quelques nuisances causées par des chats abandonnés et redevenus sauvages (harets) sont régulièrement signalées. Il est donc fortement déconseillé de nourrir ces animaux lesquels, le cas échéant, seront également capturés et transportés à la fourrière.

La COVID 19 est toujours présente et active sur notre territoire. Préservez-vous et protégez votre entourage en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires et les gestes barrières.

ARCHE Agglo organise pour la première fois **un forum des métiers et de la formation** qui a pour but de faire découvrir aux adolescents les nombreux métiers offerts par les entreprises. Souvent, les choix d'orientation scolaire ou de formation professionnelle sont limités par le manque d'information. Or, le panel des métiers ouverts aujourd'hui est considérable. Vous hésitez quant à votre orientation, rendez-vous à Tain l'Hermitage le 10 mars.

.....

Ce bulletin d'information est réalisé par l'équipe municipale.
Vous pouvez faire connaître vos observations ou poser vos questions en vous adressant à Monsieur le maire, par courrier ou par mèl à l'adresse : mairie@bozas.fr

FORUM DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS

TOUT PUBLIC



jeudi 10 mars 2022

16h30 - 19h30

Tain l'Hermitage

Espace RocheGude

www.archeagglo.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

ARCHE
Agglo

Pass sanitaire demandé selon la réglementation en vigueur à la date de l'évènement